

Fiche N°10 :

Les coûts d'investissement en déchèterie

Aujourd'hui, le parc national des déchèteries comprend plus de 4 500 installations opérationnelles. Le tonnage total de déchets collectés en déchèterie est en constante augmentation : il est ainsi passé de 6,8 Mt en 2001 à plus de 11,8 Mt en 2009. Cette progression devrait se poursuivre avec, suite à la loi Grenelle 1 et au développement de la tarification incitative, un transfert de certains déchets encore présents dans les ordures ménagères résiduelles (déchets verts ou DEEE - déchets d'équipements électriques et électroniques - par exemple) vers les déchèteries.

Plus de la moitié des installations est antérieures à 2000. Pour faire face à l'évolution tant sur le volume que sur la nature des déchets, il est nécessaire d'adapter et de moderniser le parc de manière progressive.

Au vu de ce contexte, l'ADEME a souhaité proposer aux collectivités un guide sur les investissements en déchèteries, avec pour objectif de mettre à leur disposition des ordres de grandeur en matière de coûts d'adaptation/optimisation et de rénovation/reconstruction. Le guide distingue ainsi des coûts d'investissement par postes pour des travaux de reconstruction de déchèteries et des travaux d'optimisation de sites existants.

Méthodologie pour la collecte des données

La collecte des données d'investissement en déchèteries a été réalisée sur un échantillon de 200 dossiers de demandes de subventions déposés auprès de l'ADEME datant de 2004 à 2010. Ils recouvrent des travaux concernant plusieurs postes :

- Renouvellement complet d'équipements,
- Agrandissements,
- Mises aux normes,
- Achats de matériels.

Les maîtres d'ouvrage sollicités ont fourni les détails quantitatifs estimatifs qui figurent dans les marchés, les descriptifs techniques et/ou Cahiers des clauses techniques particulières (CCTP), et les plans, ceci afin de visualiser les aménagements effectués.

Résultats de la collecte des données

177 dossiers ont été analysés, et toutes les données significatives ont été enregistrées dans une base qui comprend au total 6 500 informations : coûts d'investissement (global ou prix unitaire) et données quantitatives (mètres linéaires, volumes, poids, etc.).

Pour la présentation, ces données ont été regroupées en 17 postes d'investissement et 47 sous-postes.

Présentation de l'échantillon

Toutes les régions de France sont représentées avec notamment 4,5 % pour les DOM-COM. On observe tout de même une sur-représentation du quart Nord-Ouest de la France, notamment des régions de Bretagne et des Pays de la Loire (respectivement 11 % et 9 % des déchèteries de l'échantillon).

Milieu des déchèteries (urbain, rural, mixte)

Comme sur le plan national, les déchèteries en milieux mixte et rural sont majoritaires (elles représentent respectivement 46 % et 31 % de l'échantillon), les déchèteries en milieux urbain, urbain dense et touristique ou commercial sont moins représentées (elles représentent respectivement 7 %, 0,6 % et 13 % de l'échantillon).

Taille des déchèteries

L'échantillon comprend 58 % de déchèteries soumises à déclaration préfectorale (dont la surface hors espaces verts est donc inférieure à 3 500 m²) et 9 % de déchèteries soumises à autorisation (dont la surface est donc supérieure à 3 500 m²) ; pour les autres (33 %) l'information n'est pas précisée.

Nota : La règle de transposition « déclaration = moins de 3 500 m² » ne vaut que dans la mesure où l'installation a été déclarée après le 31 mai 2006, date de parution du décret qui a relevé l'ancien seuil de 2 500 m².

Sur le plan national, 69 % des déchèteries sont soumises à déclaration, 10 % à autorisation.

Dates des investissements

Les dates des investissements réalisés se répartissent comme suit :

- 75 % des investissements ont été réalisés entre 2006 et 2009 inclus
- 90 % entre 2006 et 2010 inclus.

En conclusion, l'échantillon est assez représentatif des déchèteries au niveau national selon les critères présentés (les prix recueillis ayant été ramenés en valeur 2011 pour les besoins de l'étude).

Répartition des postes d'investissement pour une création

Au sein de l'échantillon des 177 dossiers d'investissement, 68 sont relatifs à un renouvellement complet ou à une création de déchèterie.

Le montant moyen pour une création est de 385 000 € HT.

50 déchèteries créées (sur 68) ont un montant d'investissement inférieur à 500 000 € HT (qui correspond au montant maximum des dépenses éligibles au dispositif d'aides ADEME pour le renouvellement d'équipement) ; elles sont aménagées sur une surface moyenne de 2 600 m² et sont donc soumises à déclaration préfectorale.

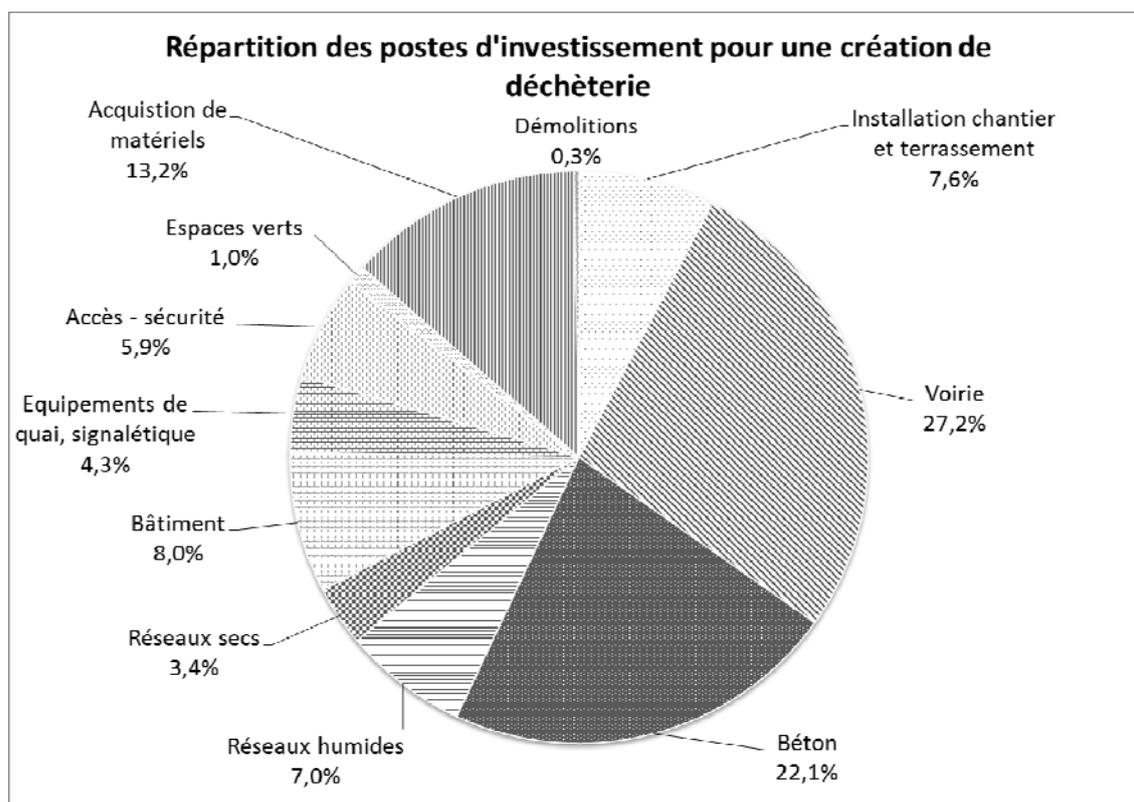
www.ademe.fr

Relations presse ADEME – Ketchum Pleon :
Ylhem Benhammouda – 01 53 32 55 30 – ylhem.benhammouda@ketchum.fr
Bastien Rousseau – 01 56 02 35 05 – bastien.rousseau@ketchumpleon.fr

15 déchèteries créées ont un montant d'investissement supérieur à 500 000 € HT et sont aménagées sur une surface moyenne de 4 000 m², soumises, donc, à autorisation préfectorale.

Le montant moyen d'investissement pour aménager une surface d'1 m² ressort à 150 €/ m² aménagé, valeur cependant sujette à une forte dispersion.

Ces montants globaux d'investissements se décomposent comme suit :



Nota :

- Le béton regroupe les murs et dalles pour les quais, les dalles en haut de quai,
- Les réseaux humides regroupent les réseaux d'eaux pluviales (collecte et traitement dans un séparateur d'hydrocarbures), le réseau d'eau potable (approvisionnement, installations incendie), le réseau d'eaux usées (collecte, raccordement au réseau communal ou assainissement autonome si besoin),
- Les réseaux secs regroupent les réseaux d'électricité, téléphone, éclairage,
- Le bâtiment regroupe les locaux gardiens, DDS (Déchets diffus spécifiques), DEEE,
- L'accès et la sécurité regroupent la clôture, le portail et le contrôle d'accès.

Présentation de quelques coûts représentatifs

La fiabilité et la précision des résultats exposés ci-après dépendent du nombre de données exploitables. L'échantillon étant restreint, il est difficile de descendre dans le détail. Les coûts donnés sont donc à considérer comme des ordres de grandeur.

Exemple 1 : la voirie

Pour le poste voirie, le coût est évalué à partir de 61 données pour une reconstruction de déchèterie et de 82 données dans le cas d'une optimisation. Ce poste comprend :

- Géotextile
- Couche de forme / Couche de fondation / Couche de base / Couche d'imprégnation / Couche de roulement
- Bordures
- Caniveaux
- Coûts globaux de voirie, en valeur absolue :
 - Supérieurs pour les créations de déchèteries à ceux pour les optimisations car la surface à créer est bien plus importante et le sol non préparé
 - Grande variabilité en fonction de la surface, des matériaux, de la préparation du terrain,
- Coût unitaire de voirie, au mètre carré
 - Très proche des coûts de voirie lourde seule. Permet aux poids lourds de circuler sur l'ensemble de la déchèterie et assure une plus grande longévité de la voirie.
 - Similaire en création ou optimisation, à la marge d'erreur près.
- Optimisation : coût de création complète / Coût de rénovation
 - En cas de réfection, coûts plus faibles en raison de la plus faible épaisseur à créer, les couches de base, fondation sont conservées pour la plupart.
 - La dispersion des coûts dépend en partie du niveau de réfection : rabotage, reconstitution complète, etc.
- Les facteurs de variation des coûts sont notamment :
 - Caractéristiques du sol (dureté, présence de mâchefers, etc.)
 - Epaisseurs des différentes couches (rarement mentionnées)
 - Choix des matériaux (grave, bitume, béton, etc.)

Au final, le coût moyen du poste « voirie » s'élève à :

- Pour une reconstruction : 104 000€ en coût global et 41€/m² en coût unitaire
- Pour une optimisation : 27 200€ en coût global et 39€/m² en coût unitaire

Exemple 2 : les murs

Pour le poste « murs », le coût est évalué à partir de 53 données pour une reconstruction et de 58 données pour une optimisation. Ce poste comprend :

- Réglage compactage en pied de mur
- Couche de forme ou béton de propreté
- Semelle de fondation
- Construction de mur en Béton armé ou mise en place de mur préfabriqué
- Drainage

Les murs rencontrés (lorsque l'information était disponible) faisaient en moyenne 2 à 2,5 m de hauteur, dont 1,5 à 2 m hors sol. Les murs en béton armé font entre 0,20 et 0,25 m d'épaisseur.

Pour ce poste, ont été différenciés (lorsque l'information était disponible dans les dossiers d'investissement) des variantes ou types de murs différents, selon la composition :

- Préfabriqué,
- Béton armé,
- Moellons (notons toutefois que pour les reconstructions, nous n'avons qu'une seule donnée exploitable)

Pour le poste « murs de soutènement » :

- Les coûts élevés peuvent s'expliquer par des opérations plus lourdes pour les fondations.
- Les coûts plus faibles des murs en moellon sont conformes aux attentes, même si cette solution technique paraît fragile pour du soutènement de quai.
- La hauteur des murs peut également être supérieure à celle indiquée (2 à 2,5 mètres), ce qui explique des coûts parfois supérieurs.

Au final, le coût moyen du poste « murs » s'élève à :

- Pour une reconstruction : 520€/ml de mur en coût unitaire
- Pour une optimisation : 450€/ml de mur en coût unitaire

Exemple 3 : les garde-corps

Pour ce poste, le coût est évalué à partir de 87 données disponibles, que ce soit dans le cas d'une reconstruction de déchèteries ou d'une optimisation ; il n'y a en effet pas de différences notables dans les niveaux de coûts. Pour ce poste, il a ainsi été possible de différencier des variantes/types de garde-corps différents, installés sur les déchèteries :

- Fixes,
- Amovibles,
- Chaînes (notons toutefois que ce type de sécurité n'est pas suffisant ; il est très éloigné de la norme NF P 01-012 applicable aux ERP).
- Pour le poste « garde-corps » : coût unitaire pour une reconstruction et une optimisation :

3 types de garde-corps ont été étudiés : garde-corps fixes, garde-corps amovibles, et garde-corps avec chaînes (non conformes à la norme NF P 01-012).

Les facteurs de variation de ces coûts sont notamment :

- Le degré de conformité à la norme NF P 01-012,
- L'inclusion des attaches et blocs bétons dans les coûts ou non,
- Le niveau de « perfectionnement » des garde-corps : respect des préconisations de l'ADEME, simples barrières, une seule ou plusieurs lisses, etc.
- Pour les chaînes : le matériau utilisé (plastique, acier galvanisé, etc.)

Au final, le coût moyen du poste « garde-corps » s'élève à :

- Pour une reconstruction et une optimisation : 148€/ml en coût unitaire